



# INFO VILLAGE

## FOUGAX ET

## BARRINEUF

### LE MOT DU MAIRE

Chose promise... chose due ! Nous tenons à respecter la périodicité fixée à ce bulletin trimestriel qui sera donc distribué dès les premiers jours de septembre.

La vie de notre village au cours de ces trois derniers mois a été fortement marquée par l'épisode pluvio-orageux, de forte intensité, des 13 et 14 juin derniers et nous y consacrerons une part importante de ce courrier.

Les travaux en cours, la fête du village, la prochaine rentrée avec le changement des rythmes scolaires, sont autant de sujets que nous aborderons pour vous livrer une information aussi complète que possible.

### HISTOIRES D'EAU

Un évènement pluviométrique important s'est produit les 13 et 14 juin derniers, causant la crue de l'Hers Vif et de la plupart de ses affluents entre Fougax et Barrineuf à l'amont et Camon à l'aval.

### HISTORIQUE DE LA CRUE

Deux cellules orageuses sont à l'origine de la crue : la première (vers 19 h 00), de faible intensité, précède de quelques heures un second épisode (vers 22 h 00) qui peut être qualifié d'exceptionnel tant par son intensité que par sa rapidité.

L'Hers Vif et la majorité de ses affluents entre le hameau de l'Espine et le village de Rivel ont fortement réagi à ce déferlement. A Bélesta (environ 100 mm d'eau en 3 heures) la crue est jugée exceptionnelle par les spécialistes de l'Environnement, sa période de retour pourrait être cinquantennale. La succession de deux orages a aggravé les conséquences du 2<sup>ème</sup> épisode : le 1<sup>er</sup> orage a contribué à saturer les terrains, permettant au 2<sup>ème</sup> d'engendrer des ruissellements très conséquents et de provoquer une montée des eaux rapide et importante.

### UNE NUIT AGITEE



L'équipe municipale a tourné une grande partie de la nuit pour constater et suivre le cours des évènements, mettre les pompiers en action et prêter main forte sur quelques habitations envahies par l'eau.

Au petit matin, avec le retour d'un temps plus clément, est venu l'instant des premières constatations et de la remise en état de ce qui pouvait rapidement l'être : habitants concernés et employés communaux ont déblayé les tas de gravats et branchages accumulés rue St Michel (voir photo) ainsi que sur une partie de Delalaygue.

Un bravo tout particulier au jeune Contat venu prêter main forte

## DEGATS CONSTATES SUR LES LIEUX HABITES

Une fois de plus, le ruisseau de Malard a fait des siennes, causant un début d'effondrement de la chaussée dans la traversée d'Espine, l'inondation partielle de quelques maisons et garages en partie basse, des dégâts importants autour et à proximité du Moulin et le comblement du lit de la rivière sous le pont de l'entrée du hameau.

Les ruisseaux de La France et du Mezelieu sont sortis de leur lit pour se déverser rue St Michel, inondant au passage plusieurs maisons et garages.

A Delalaygue, le ruisseau du Rascail s'est également transformé en torrent, accumulant eau et gravats à proximité des habitations.

Les bâtiments communaux n'ont pas non plus été épargnés. Les faux plafonds du foyer, de la mairie ainsi que de la salle Adelin Moulis ont subi des dégâts.

Sur ces trois bâtiments, des travaux sur la toiture sont à envisager.

## UN APERCU DES DEGATS SUR LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL

La route desservant Lalibert est obstruée par quatre éboulements.

Le chemin vicinal menant à Louyre a été fortement endommagé, rendant l'accès au hameau pratiquement impossible.

Le pont traversant l'Hers à l'aval de la Palanque a vu sa culée amont partiellement détruite par la formation d'un important embâcle.

Le chemin de Sébastopol est entièrement défoncé sur 1 km et les fossés entièrement comblés.

Un glissement de terrain conséquent a coupé le chemin du Soula et le pont franchissant le ruisseau des Tounillous est en partie effondré.

Le ruisseau de Coume Tournier a entièrement obstrué le pont, déversant les matériaux dans les champs situés à l'aval.

Tout le monde a constaté les gros dégâts occasionnés au pont départemental franchissant le ruisseau de Coume Escure qui est responsable, suite à son débordement, de l'arrachage de la couche de roulement de la route forestière le longeant.

Le ruisseau de Maury, descendant des Mijanes, a totalement obstrué le 1<sup>er</sup> pont, partiellement déstabilisé le second à l'aval du hameau, et emporté le revêtement goudronné sur 200 m avant les maisons.

**Des arrêtés d'interdiction de circulation ont été pris sur les chemins d'Espine à Lalibert ainsi que sur le chemin du Soula afin de garantir la sécurité de tous.**

**Nous comptons sur votre civisme afin de respecter ces interdictions.**

## OU EN SOMMES-NOUS ?

De nombreuses réunions se sont enchaînées avec la Préfecture et les Services Publics, le dossier de demande de classement en Etat de Catastrophe naturelle est en cours d'instruction.

Réunions et visites de terrain se sont succédées avec le Syndicat Mixte des 4 rivières et la Police de l'Eau pour évaluer les dégâts et les possibilités règlementaires de remise en état des cours d'eau.

Septembre 2014

Un bureau d'expertise mandaté par le Syndicat de Voirie est en charge de chiffrer les dégâts causés à la voirie et aux ouvrages communaux.

Des travaux de première urgence ont été entrepris dans les jours suivant la crue : déblaiement d'embâcles dans le lit de certains ruisseaux, creusement de certains fossés et passages busés afin de permettre un meilleur écoulement des eaux, réfection partielle de la voirie.

### **DES LECONS A TIRER**

La violence et la fréquence de tels épisodes orageux ne doivent pas faire oublier que les dégâts constatés proviennent presque exclusivement du manque d'entretien des cours d'eau (dont le lit appartient aux propriétaires riverains) et du comblement des fossés d'assainissement longeant la voirie.

Les exploitations forestières mal contrôlées abandonnent les rémanents dans le lit des ruisseaux et sur les talus des fossés; leur charriage en cas de précipitations contribue à la formation d'embâcles responsables de la presque totalité des problèmes rencontrés.

Rappelons que le Code de l'Environnement impose un devoir d'entretien du lit et des rives des cours d'eau aux propriétaires riverains.

Le Syndicat Mixte des 4 Rivières a pour vocation de participer à l'entretien de l'Hers et non pas de ses très nombreux affluents. La responsabilité de chacun reste donc engagée et le devoir de citoyenneté nous impose une gestion plus rigoureuse des propriétés.

Compte tenu des dégâts constatés dans certaines résidences secondaires, nous proposons aux propriétaires de bien vouloir déposer en mairie leurs coordonnées téléphoniques afin de les prévenir au plus tôt en cas de sinistre.

### **PPR**

Au terme de l'étude menée depuis deux ans, le Plan de Prévention des Risques Naturels sur notre commune va être soumis à une enquête publique qui se déroulera en mairie courant septembre et octobre.

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, dont l'application prend effet en septembre, des dispositions ont été prises par les enseignants de l'école et le conseil municipal, approuvées par l'inspection académique, afin de mettre en place des activités périscolaires gratuites, le jeudi après-midi et ce, à partir de la rentrée de septembre 2014. Des informations complémentaires sur le contenu des activités seront diffusées par l'intermédiaire de l'école.

D'autre part, le tarif du ticket cantine a été fixé à 2,80 euros pour l'année scolaire 2014/2015.

### **FETE LOCALE**

Elle a commencé le vendredi 25 juillet, avec le DJ Wilfried, qui a assuré l'ambiance musicale. Talentueux animateur, chanteur et maître créateur d'œuvres d'art en baudruches, surprenantes mais hélas éphémères. Cela n'aura pas empêché enfants et adultes de s'en donner à cœur joie, sur la piste de danse.

Elle s'est poursuivie le samedi 26 juillet par le concours de pétanque mis en place par la jeune Laura et son papa.

Jeunes et moins jeunes ont pu se familiariser au ball-trap électronique, prêté par le Fédération de chasse. Après la messe à l'église de Fougax célébrée par notre prêtre Pierre Bousquier, l'apéritif concert offert par la municipalité, animé par le groupe HassaH a été suivi par le banquet concocté par le traiteur Marrot qui a réuni 110 convives. A 22 heures c'est la Disco Pat Music qui a pris le relais pour une soirée animée.



Le dimanche les enfants étaient au rendez-vous pour attraper leur truite grâce à la Fédération de pêche.

Les membres du Comité des fêtes remercient tous les habitants qui les ont chaleureusement accueillis lors de leur passage pour la vente des billets de tombola et notamment tous les anciens qui ont participé généreusement pour que vive le comité, même si la plupart d'entre eux ne peuvent plus se déplacer à la fête.

Merci également à tous les artisans et aux commerçants de Fougax et Barrineuf qui ont participé

par leurs dons à l'élaboration du programme de la fête.

Merci encore à tous ces généreux donateurs.

Le comité remercie également la municipalité et les employés municipaux pour leur aide.

Heureux du succès de cette fête, les organisateurs vous donnent rendez-vous à tous l'année prochaine.

Mais en attendant, un vide grenier sera organisé **le dimanche 28 septembre**, renseignements et inscription auprès de Roger Salvador au 36 rue Delalaygue ou au 06.82.32.02.11

### DE L'INATTENDU, DE L'ETONNEMENT, DE LA SURPRISE



Dans la matinée du 10 Août, par un soleil radieux (exceptionnel !) un groupe de promeneurs (une trentaine) se dirigea vers le rocher de la Fayre en passant par le Rasteillé. Une vingtaine de minutes plus tard, d'étranges silhouettes en feuilles séchées apparurent dans les prés alentour, suscitant une forte curiosité. Sur les hauteurs une comédienne présenta avec art et conviction le peuple des « feuillus », leur immigration du Pays Basque, à travers diverses régions sur la chaîne des Pyrénées : des couples, des enfants, marchant, se reposant, saluant les randonneurs, heureusement surpris. La promenade se termina dans une clairière où de nombreux pheuillus attendaient les spectateurs...



Et là, dans la nature, un comédien éveilla frisson, irréel, magie, force, amitié, amour et aussi désarroi.... Un moment merveilleux.

Merci aux pheuillus, de chair, de sang, de matière; que leur lente pérégrination continue à travers les montagnes afin d'apporter aux hommes la réflexion pour un monde meilleur.

Spectacle randonnée, initié par Ax Animation, par la compagnie le PHUN.

Guy Alain TRANI

## INDEMNITES DES ELUS

Les indemnités des élus ont été votées en séance du 2 juin 2014.

Monsieur le Maire percevra une indemnité mensuelle de 304 € brut (maximum autorisé par la loi : 1178 €)

Les deux adjoints percevront une indemnité mensuelle de 152 € brut (maximum autorisé par la loi : 313 €)

## LA TAILLADE DE MONTSEGUR

Armelle et Michel Lstiburek originaires de Lorraine et parents de deux grands enfants sont les nouveaux propriétaires de la Taillade. Après avoir passé 26 ans au Pays Basque à Cambo les Bains (Michel est artisan maçon et Armelle chargée de gestion à la chambre de commerce de Bayonne), ils ont eu un coup de cœur pour notre belle vallée et cette magnifique résidence.

### Leurs projets :

- Rénover et entretenir le village de chalets
- Ouvrir l'accès restauration-pizzeria (pizza à emporter) à tout public
- Développer une activité hivernale grâce à la proximité des Monts d'Olmes.

**Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation !**



## UNE CENTENAIRE DE PLUS EN HAUTE VALLEE DE L'HERS



Native de Bourgogne, Claire Chouard a passé sa retraite au 3 place de l'abreuvoir; voici 2 ans qu'elle est hébergée à l'EHPAD du Sapin d'Or à Bélesta.

En ce dimanche 10 Août, entourée de sa famille, elle a fêté ses 100 ans à Fougax.

En l'absence de Francis Aubert, une délégation du Conseil Municipal composée d'Yvette Pousse, Magali Seguela et Roger Salvador est venue lui transmettre toutes ses amitiés fougaxéennes et lui offrir une gerbe de fleurs.

## ETAT CIVIL

### Nos peines :

- 18 mai : **ESCANDE** Maurice, né le 20 Avril 1924 (26 rue Delalaygue)
- 19 juin : **SAUREL** Pauline, née le 08 Novembre 1924 (Maison de retraite La Bastide/l'Hers)
- 27 juin : **COURRENT** Suzanne, née **JOURET** le 11 Août 1923 (Maison de retraite Bélesta)
- 21 juillet : **GEERDINCK** Michel né le 09 septembre 1959 (Le Rasteillé)
- 31 juillet: **MICHAU** Germaine, Rose née le 04 avril 1932 (Maison de retraite à Lavelanet)
- 25 Août : **LABATUT** Marie-Louise née le 29 novembre 1921 (Bélesta)

## CLIN D'OEIL

Le mauvais temps n'a pas que des désagréments  
puisque les girolles sortent gaiement !



*FIN D'ÉTÉ*

*Entends-tu le crissement des sauterelles ?*

*Entends-tu le silence sous la treille ?*

*Entends-tu l'herbe qui sommeille ?*

*C'est l'automne qui avance son pas*

*C'est l'automne qui est déjà là*

*Sûr que tu ne le vois pas*

*Il n'a pas mis ses habits d'apparat*

*Il ne souffle pas son air de rabat-joie*

*Mais ne l'entends-tu pas ?*

*Dans le feuillage qui s'illumine*

*Dans le Dahlia qui culmine*

*Dans la lumière qui s'incline*

*Doucement il pousse l'été*

*à pas de loup, à pas feutré*

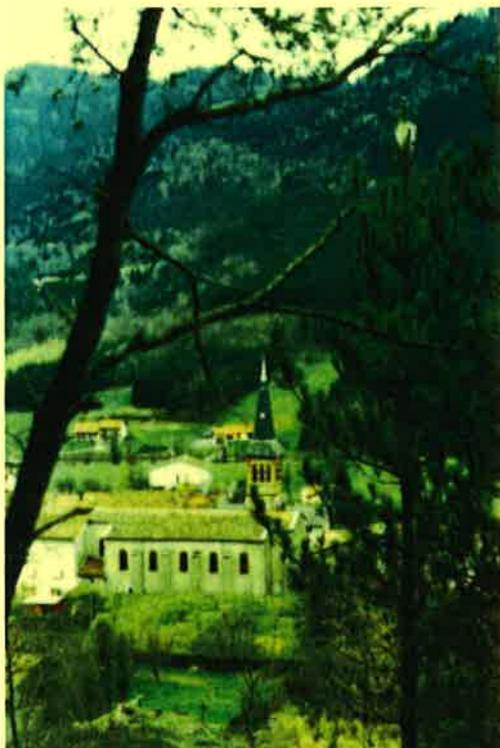
*A son silence, je le reconnais*

*Mon automne des jours d'été*



*Danièle Vernière*

La chanson du village (Pierre Xardel, Pierre Turtaut, auteurs ariégeois)



*Si ton village est mon village,  
nos deux villages n'en font qu'un,  
nos deux clochers n'ont qu'un seul langage,  
un seul cœur bat entre chacun  
et c'est le cœur de la vallée qui réunit tous ses enfants  
pour faire entendre à l'assemblée la voix des absents  
et des vivants.*

## INFOS DEMARCHES

### RECENSEMENT :



Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :



Merci de vous présenter à la Mairie **avant le 31 décembre** de l'année en cours pour pouvoir voter l'année suivante. N'oubliez pas les pièces justificatives nécessaires : pièce d'identité et justificatif de domicile.